



Service : Communication, Animation,
Développement

Votre correspondant : Astrid Huyghe

Tel. : 087/26.02.81

Courriel : astrid.huyghe@olne.be

Olne, le 14 mars 2022

AVIS

Le Collège communal porte à la connaissance de ses administrés que le Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville a approuvé en date du 9 mars 2022, la délibération du Conseil communal en séance à Olne, le 7 février 2022 établissant le règlement suivant :

Pour l'exercice 2022 :

Règlement-redevance fixant la tarification des « Vacances Actives » organisées par la Commune.

Cet avis est affiché du 18 mars 2022 au 28 mars 2022 inclus.

Le règlement peut être consulté soit sur le site internet : <https://www.olne.be/administration/reglements-communaux>, soit à l'Administration communale d'Olne, rue Village 37 à 4877 Olne. Celui-ci étant affiché sur les vitres de la bibliothèque située à l'arrière de l'Administration communale (accessible aux personnes à mobilité réduite) et consultable 24h/24 et ce endéans la quinzaine de la date du présent avis.

Par le Collège,

La Directrice générale f.f.,

A.HUYGHE

Le Bourgmestre,

C. HALIN

